

Après avoir été juge d'instruction, Olivier BEAUVALLET est magistrat au sein d'une mission internationale où il exerce des fonctions de procureur spécialisé. Il est également Co-juge d'instruction international suppléant près les chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens. Il a auparavant été observateur de l'Union Européenne dans les Balkans (EUMM).

Docteur en droit (EHESS Paris), Olivier BEAUVALLET a contribué à de nombreux enseignements en droit pénal international, notamment à l'Ecole Nationale de la Magistrature et à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris, mais aussi au sein de plusieurs autres établissements de formation des magistrats en particulier en Afrique et en Asie Centrale.

Il s'est consacré à l'étude des juridictions pénales internationales, puis au développement de ces nouvelles institutions judiciaires dans un environnement complexe, impliquant des Etats et des organisations internationales aux mandats divers, (TPIY, CPI, EUROPOL, INTERPOL,..).

Il a publié divers ouvrages et articles de droit pénal international, en particulier *Lemkin Face au Génocide* (Michalon, 2011) qui présente une étude, juridique et historique, de la création du concept de génocide.

Directeur du Traité pratique de l'instruction (Editions Sofiac/Berger Levrault) et membre du comité de rédaction des Cahiers de la Justice (Editions Dalloz), il est Lauréat du Grand Prix de l'Ecole Nationale de la Magistrature.